CONTINUER LE COMBAT
POUR LES RETRAITES

La CGT a annoncé, après consultation de ses organisations, quitter le mercredi 19 mars les “concertations” sur les retraites et appelle à la mobilisation des salariés pour l'abrogation de cette réforme injuste.

C'est une question très concrète pour nous, pour nos vies, car cette réforme qui s'applique seulement depuis un an fait déjà des ravages pour des millions de salariés. Ce jeudi 20 mars, les retraités se sont mobilisés partout en France pour dire qu'il faut arrêter de faire passer les retraités pour des favorisés. Le 1er avril, ce seront les personnels de France Travail qui diront non aux politiques coercitives du gouvernement s'attaquant aux plus précaires, les privés d'emploi et les personnes aux RSA, qui sont aussi les plus pénalisés en terme de droits à la retraite.

Un constat catastrophique pour nos séniors :

La France se distingue par un taux d’emploi de 40% pour les 60-64 ans, un des plus faibles d’Europe, ainsi que par une proportion de 20% de personnes ni en emploi ni à la retraite (en hausse depuis 2010). La situation des femmes est pire que celle des hommes : plus souvent au chômage, plus grande difficulté à retrouver un travail. Les réformes de 2010 et 2023 ont aggravé la situation, la CGT dénonce l’augmentation des inégalités avant la retraite et en répercussion au moment du départ, avec pour conséquence 10% des retraités sous le seuil de pauvreté. Les personnes licenciées à partir de 55 ans subissent d’intenses difficultés à retrouver du travail. Les milliers de travailleurs et travailleuses, subissant actuellement les plans de licenciement, notamment dans l’industrie et le commerce, sont la preuve que cette situation perdure.

Pour la CGT France Travail, nous sommes aussi impactés :

- **D'un côté, la réforme aggrave la charge de travail des agent.es.** Avec toujours plus de contraintes de maintien en activité pour les séniors, les demandes d'accompagnement explosent, rendant le reclassement encore plus difficile. Les travailleurs et travailleuses âgé.es, déjà précarisé.es sur le marché de l'emploi, se retrouvent dans des situations de plus en plus dures, et ce sont aux personnels de gérer ces drames humains sans moyens supplémentaires.
- **De l’autre, nous subissons également de plein fouet l’allongement de la durée de travail.** Alors que les conditions de travail se dégradent, la direction impose à nos collègues séniors de tirer encore plus sur la corde. Résultat : fatigue accumulée, risque d'épuisement, augmentation des arrêts maladie et des inaptitudes.

Aggravé par la nouvelle convention assurance chômage s'appliquant au 1er avril :

Deux mesures ont des conséquences terribles :

Reculer de deux ans les bornes permettant une indemnisation plus longue : soit actuellement 18 mois avant 53 ans, 22,5 mois de 53 à 55 ans, et 27 mois après 55 ans. En reculant respectivement les paliers à 55 et 57 ans, ce sont 15 000 personnes par mois en moyenne qui sortiront de l’indemnisation en atteignant plus tôt la fin de droits sans avoir retrouvé de travail.

Décaler le maintien de droit, afin de se mettre en conformité avec la loi retraites 2023, c’est reculer ou empêcher la poursuite des allocations chômage si on atteint l’âge légal de départ en retraite sans avoir ses trimestres. Cela fera basculer dans les minima sociaux ou l’absence de revenus 34 000 personnes par an sur 45 000 entrant actuellement dans le dispositif !

ABROGATION DE LA CONTRERÉFORME DES RETRAITES !
ABROGATION DE LA LOI PLEIN EMPLOI !
DES MOYENS POUR NOTRE SERVICE PUBLIC !
UN JUSTE DROIT POUR LES PERSONNES PRIVÉES D'EMPLOI !

La colère gronde dans les rangs de France Travail. Faisons-nous entendre !
Ensemble et Solidaire, c’est par notre lutte que nous gagnerons !

Toutes et tous en grève le 1er avril 2025 !

Dossier retraite CGT

Syndiquez Vous !

CGT France travail - 38 rue des frères Flavien - 75020 Paris
syndicat.cgt@francetravail.fr